



Le feu bactérien

Le feu bactérien, causé par la bactérie Erwinia amylovora, peut se trouver dans les cultures fruitières (plantations de poiriers et de pommiers) et les pépinières, les parcs et jardins, les parterres et dans la nature.

Plantes hôtes

Amelanchier	(<i>Amelanchier</i> Med.)
Cognassier du Japon	(<i>Chaenomeles</i> Lindl.)
Cotonéaster	(<i>Cotoneaster</i> Ehrh.)
Aubépine	(<i>Crataegus</i> L.)
Cognassier	(<i>Cydonia</i> Mill.)
Néflier du Japon	(<i>Eriobotrya</i> Lindl.)
Pommier	(<i>Malus</i> Mill.)
Néflier	(<i>Mespilus</i> L.)
Stranvaesia	(<i>Photinia davidiana</i> (Dcne.) Cardot)
Buisson ardent	(<i>Pyracantha</i> Roem.)
Poirier	(<i>Pyrus</i> L.)
Sorbier	(<i>Sorbus</i> L.)

Symptômes



La dénomination, *feu bactérien*, nous indique déjà les caractéristiques de la maladie. En effet, on observe une décoloration brune à noirâtre, un flétrissement et un rabougrissement ainsi qu'un dessèchement des inflorescences, des feuilles et des tiges, comme si elles étaient desséchées par le feu.

Au printemps

Les chancres hivernants deviennent humides; aux bords de ceux-ci apparaissent un exsudat bactérien. Les inflorescences flétrissent, se rabougrissent et se dessèchent. Les jeunes fruits prennent une coloration noirâtre et sèchent.

En été

Les feuilles se flétrissent, présentent d'abord un aspect vert pâle, puis brun-rouge à noir. Elles pendent aux branches. La pointe de la tige malade se flétrit et se recroqueville vers l'intérieur. Des gouttes d'exsudat, d'une couleur blanchâtre à jaunâtre, apparaissent sur les branches malades. Les tissus des pousses malades présentent un aspect aqueux et gluant. Lors de la taille d'une grosse branche, une coloration rouge-brun veinée du liber est visible. La transition entre les tissus malades et sains est diffuse, sans limite bien précise.

En été on voit aussi apparaître des infections sur fruits: sur des taches brunes-noirâtres apparaissent des gouttelettes fines d'exsudat bactérien gluant. Surtout après dégâts de grêle, on retrouve de nombreuses infections sur fruits.

En automne

L'écorce des plus grosses branches et du tronc a un aspect rouge-brun à violet foncé. L'écorce malade se rabougrit, se crevasse et forme une dépression. Là où l'infection s'arrête, il se développe une grande tache chancreuse accompagnée de craquelures. L'écorce éclate et s'enroule comme une mince feuille.

En hiver

Les feuilles desséchées et les fruits momifiés restent fixés aux branches desséchées. Sur les grosses branches et sur le tronc, on peut apercevoir des chancres hivernants. Une limite bien nette entre les tissus morts et vivants est alors visible.



Mesures préventives

- ↳ Lors de la taille des pommiers et des poiriers après la récolte, on doit surtout être attentif aux gourmands, aux rejets du porte-greffe et aux chancres enfoncés.
- ↳ Taillez les haies d'aubépine dans la période hivernale (entre le 1^{er} novembre et le 1^{er} mars).
- ↳ Après élimination d'infections et lors de la taille, le matériel doit être désinfecté après chaque opération avec un désinfectant autorisé.

Notification obligatoire

La constatation de feu bactérien doit être communiquée à l'Unité Provinciale de Contrôle UPC) de votre province. Les opérateurs enregistrés auprès de l'AFSCA qui prennent des mesures de lutte adéquates et qui le mentionnent dans leur registre de présence d'organismes nuisibles, ne doivent pas notifier la présence du feu bactérien à l'UPC. Les informations détaillées sur la notification obligatoire sont disponibles sur le site internet de l'AFSCA (www.favv-afsca.fgov.be).

Lutte

Le feu bactérien apparaît tôt, surtout *par temps chaud et humide* lorsqu'une période de temps chaud succède à un temps fortement humide ou quelque temps après des tempêtes estivales ou après une averse de grêle. Dans des conditions idéales, la maladie peut, en 14 jours, attaquer complètement la cime d'un arbre:

- la progression du pathogène doit être stoppée dans les plus brefs délais,
- l'application de l'antibiotique Streptomycine est interdite. Une recherche sur les alternatives dans les pesticides biologiques est en cours,
- afin de combattre le feu bactérien, il faut éliminer aussi vite que possible les sources d'infection (les feuilles, les branches, les rameaux et les fruits) et effectuer des interventions technico-culturelles, comme tailler jusqu'à au moins 50 cm en dessous de la zone infectée, couper au niveau du sol ou arracher.

Au printemps, contrôlez le tronc et les branches des plantes hôtes afin de repérer la présence de chancres hivernants ou de taches violet foncé. Éliminez immédiatement les parties atteintes jusqu'à au moins 50 cm en dessous de la zone infectée.

Contrôlez la floraison au printemps et enlevez les inflorescences infectées. En poiriers, la seconde floraison doit être détruite avant l'ouverture. De nombreuses infections tardives ont lieu via la seconde floraison!

En été, contrôlez les feuilles, les rameaux et les branches quant à la présence de gouttes d'exsudat bactérien. Si, en plus, on aperçoit lors d'une coupe une coloration brune à rougeâtre du liber, il faut tailler immédiatement jusqu'à au moins 50 cm en dessous de la zone infectée. Les plaies de taille doivent être recouvertes d'un mastic à base de cuivre.

Observez minutieusement et à fond toutes les parties de l'arbre, et éliminez à fond les parties atteintes ! Sinon, la taille devient interminable et constitue finalement un danger permanent pour de nouvelles infections. Si l'infection touche le tronc, les seules solutions sont de couper au niveau du sol ou d'arracher. Le bois atteint doit être immédiatement brûlé. Le compostage en tunnel dans une installation agréée est également admis. Lors du transport, on doit veiller à ne pas endommager les arbres sains. Il est conseillé de scier les grosses branches finement et de les acheminer recouvertes vers un lieu d'incinération approprié. Après, désinfectez minutieusement les outils et le matériel utilisés.